Prévenir et faire face au harcèlement PROMEO moral

Ressources Humaines - RSE

06/11/2025

Public et prérequis

DRH, RRH, Référent harcèlement, Manager, Membres du CSE / CSSCT, ou tout salarié amené à interagir sur le sujet

Aucun prérequis

Les objectifs

Intégrer le cadre juridique du harcèlement moral Définir le harcèlement moral et les agissements qu'il recouvre Agir face à une situation de harcèlement moral Mettre en œuvre les dispositifs et outils de prévention

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques et réglementaires, et de cas pratiques Échanges d'expérience

La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences.

Validation et certification

Attestation de formation

Outils pédagogiques

Supports théoriques et réglementaires Cas pratiques, mises en situation à partir d'exercices concrets pour les participants

Contenu de la formation

Caractériser et définir le harcèlement moral

Cadre juridique définissant le harcèlement moral Les acteurs de la prévention et leurs obligations Différencier le harcèlement moral des autres agissements de violence interne

Identifier les cas de harcèlement moral

Harcèlement ascendant, descendant et horizontal Agissements s'apparentant à du harcèlement moral Techniques et profil de harceleurs, profil des victimes

Réagir face à une situation de harcèlement moral

Conduire un entretien avec un salarié qui se dit harcelé et avec un salarié présumé harceleur : écouter, accueillir les faits, comportement à adopter, erreurs à éviter

Analyser les faits, recueillir des éléments complémentaires Les acteurs ressources : CSE, médecin du travail, médiateur

CENTRES DE FORMATION

Soissons

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- · 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- · L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de
- · Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Beauvais - 03 44 06 15 20 Soissons - 03 23 75 65 75 Amiens - 03 22 54 64 00 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63

Protéger la victime

Repérer les étapes de l'enquête et les conclusions possibles de l'enquête Identifier les questions à poser aux victimes, auteurs des faits et témoins

Prévenir le harcèlement moral

Mesures réglementaires : convention collective, règlement intérieur, rôle de l'employeur

Outils de communication : charte de comportement et de bonnes pratiques, code de bonne conduite, procédure de plainte et rôle du management

Dispositif de prévention et niveaux de prévention

Modalité d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.

Beauvais - 03 44 06 15 20 Soissons - 03 23 75 65 75 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88